

Pas de fatalisme du déclin démographique

Catherine Mills

La démographie : un problème réel, mais qui ne doit pas être surestimé

L'arrivée à la retraite des générations du baby-boom et l'allongement de l'espérance de vie après 60 ans sont présentés comme pesant sur le rapport de dépendance démographique (1) et considérés comme la cause majeure des problèmes de financement des régimes de retraite. La part relative des 60 ans et plus dans la population devrait augmenter de 50 % entre 2005 et 2050, passant de plus de 20 % de la population totale à plus de 30 % en 2050 (+ 50 %). Le rapport entre les 60 ans et plus et les 20-60 ans pourrait passer de 0,37 en 2005 à 0,66 en 2050. De même, le rapport retraités/cotisants pourrait passer de 0,5 en 2005 à 0,8 en 2050, de sorte qu'il n'y aurait plus en 2050 que 1,2 cotisant par retraité pour 1,8 en 2005. Mais dans ce rapport cotisant-retraité ce qui est décisif c'est avant tout le nombre de cotisants, c'est-à-dire l'emploi.

En outre ces projections à très long terme (40 ans) n'autorisent pas à se résigner au fatalisme, ni à accréditer l'idée que l'on ne pourrait plus financer notre système de retraite et qu'il faudra alors engager des réformes drastiques. En effet, plusieurs paramètres sont à prendre en compte qui corrigent ce constat démographique présenté comme alarmant.

Une remontée de l'indice de fécondité

Le taux de fécondité s'est élevé de 1,65 en 1974 à 2,09 enfants par femme d'âge fécond en 2010. Le désir d'enfants des couples s'établirait à 2,3 donc au-delà du seuil de renouvellement des générations : 2,1. Cette évolution était largement niée dans les prévisions des rapports antérieurs ce qui démontre toutes les difficultés de l'exercice d'une prévision démographique à long terme, et surtout le peu de fiabilité d'hypothèses démographiques présentées comme fatales. Ainsi le dernier rapport du COR continue de programmer un taux de fécondité des femmes à 1,9 alors qu'on est actuellement à 2,1.

En mobilisant des moyens, financiers notamment, permettant de répondre au désir d'enfants des couples, il est tout à fait possible de contribuer à relever le volume de la population active de demain, et donc de garantir le financement des retraites et de la protection sociale. Cette remontée de l'indice de fécondité a retardé le déclin annoncé de la population active par rapport aux

prévisions. Cependant à l'horizon 2020, on assistera effectivement à l'insuffisance relative de la population active correspondant à des générations moins pleines que les précédentes, loin d'une conception fataliste, on doit agir sur les variables démographiques.

L'augmentation de la part des prestations vieillesse dans le PIB n'aura rien d'apocalyptique, bien au contraire

Selon les dernières estimations du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), la part des prestations vieillesse dans le PIB passerait de 12,6 % en 2000 à plus de 15 % en 2050. Cette évolution appelle deux remarques importantes.

D'une part, ce dernier chiffre est très inférieur aux prévisions des rapports antérieurs et en dessous de ce qu'exigerait l'augmentation relative de la population de plus de 60 ans. Le premier rapport du COR en 2001 avait estimé à 18,6 % la part des prestations vieillesse dans le PIB, si l'on rétablissait la parité de pouvoir d'achat des retraités par rapport à celui des actifs.

D'autre part, il est à noter que cette augmentation de 50 %, n'aurait rien d'insupportable pour les ménages et le pays, si on la compare avec le doublement de ce rapport au PIB entre 1960 et 2000, donc également en 40 ans (6 % du PIB en 1960, 12 % en 2000).

Certes le rapport du COR d'avril 2010 a dû modifier ses hypothèses économiques en intégrant les conséquences de la crise financière et économique, notamment l'impact du taux de chômage sur la crise du financement des retraites. Mais le rapport intègre un taux de chômage de 7 % jusqu'en 2020 et de 4,5 % ensuite, considéré comme le taux de chômage d'équilibre dit de « plein-emploi », en comptant sur le ralentissement de la population active pour réduire le chômage. On doit cependant relativiser le besoin de financement des retraites tel qu'il apparaît dans le rapport du COR : selon les variantes entre 1,7 % et 2,1 % du PIB en 2020, puis entre 1,9 % et 3,2 % du PIB en 2050 soit entre 71 milliards et 114 milliards d'euros, ce qui reste inférieur aux prévisions apocalyptiques. Cela conduit à relativiser cette idée de choc démographique, en même temps, il faut remarquer que le rapport du COR refuse de s'engager sur les indispensables changements de politique économique et de gestion des entreprises pour aller vers une réduction réelle du chômage. Alors

qu'actuellement le taux de chômage se situe à 10 % de la population active, c'est sur l'emploi qu'il faut agir pour garantir le financement des retraites

Pas de fatalisme: on peut agir sur les variables démographiques pour renverser la tendance

Une politique démographique et familiale moderne permettrait d'accroître la population active et le nombre de cotisants de demain. Cela implique aussi l'augmentation du taux d'emploi et d'activité, notamment pour les femmes, les jeunes, les seniors. La poursuite du relèvement du taux de fécondité ou le recours à

une immigration plus forte peuvent aussi contribuer au relèvement du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités.

Les ressorts démographiques d'une population sont liés au revenu, à l'emploi, à la prise en charge collective de l'enfance, au logement, aux équipements collectifs et sociaux. Mais surtout on peut agir sur les variables économiques et principalement l'emploi qui détermine le nombre de cotisants. ■

(1) Le rapport de dépendance démographique rapporte le nombre de personnes en âge de travailler au nombre de personnes en âge d'être à la retraite.

Tableau 1 : Le défi démographique

Populations par tranche d'âge	2005	2050
0-19 ans	15 millions (25%)	12 millions (20%)
20-59 ans	32 millions (54%)	33 millions (47%)
60 ans et plus	12 millions (20%)	22 millions (31%)

http://www.cnav.fr/pdf/abrege_statistiques_2008.pdf

Tableau 2 : Hypothèses démographiques étudiées par le conseil en 2005 et en 2007

	Exercice du Conseil	
	2005	2007(actualisation)
Scénario de base		
Fécondité	1,8 enfant par femme	1,9 enfant par femme
Espérance de vie en 2050	H: 84,3 ans et F : 91,0 ans	H : 83,8 ans et F : 89,0 ans
Solde migratoire net	+ 50 000 personnes par an	+ 100 000 personnes par an
Variantes démographiques		
Fécondité	1,5 enfant par femme 2,1 enfants par femme	1,7 enfant par femme 2,1 enfants par femme
Espérance de vie en 2050	H : 82,6 ans et F : 87,7 ans H : 86,0 ans et F : 94,0 ans	H : 81,3 ans et F : 86,5 ans H : 86,3 ans et F : 91,5 ans
Solde migratoire net	+ 100 000 personnes par an +150 000 personnes par an	+ 50 000 personnes par an +150 000 personnes par an

Source : COR (Conseil d'orientation des retraites).